



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E184832

VALABLE JUSQU'AU

13/04/2027

ÉDITÉ LE

04/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2008

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/09/2025
10 000

Raison sociale : ADVANCE INGENIERIE SERVICES

259 RUE SAINT-HONORE
75001 PARIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS 508731320

Siret : 508 731 320 00059

Code NACE : 3320B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011327227004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011327227004

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 06 48 30 50 08

Fax :

Portable : 06 68 32 39 89

Site Internet : <https://advance-ingenierie.fr/>

E-mail : direction@advance-ingenierie.fr

Responsabilité légale :

DJEBBI AAMNA DIRECTEUR GÉNÉRAL / DJEBBI THOMAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	14/04/2026
5263 PROB	Maintenance d'installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	14/04/2026
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	14/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	14/04/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	14/04/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/04/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	14/04/2026
o Ventilation mécanique	14/04/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.